RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE
SAINT-JULIEN
DE-COPPEL

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

(DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2018)

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE M14

Contexte :

L'évolution constante et progressive de la population depuis les années 80, environ 600 habitants, 1253 à ce jour, nécessite une adaptation permanente des structures et infrastructures.

Section de fonctionnement

Les réalisations de l'exercice 2017 sont les suivants :

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
797 252.64 €	889 583.18 €

L'année 2017 a généré un excédent de fonctionnement de 92 330.54€.

Les dépenses de fonctionnement comprennent la gestion des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les salaires du personnel municipal (la commune emploie 7 agents titulaires, 1 agent stagiaire 3 contractuelles) et les indemnités de fonction des élus, les prestations de services, les subventions versées aux associations, les participations allouées aux organismes publics et les intérêts des emprunts.

Chapitre	Réalisé
011	315 301.27 €
012	310 382.48 €
65	148 493.21 €
66	13 933.95 €
042	8 046.73 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, Temps d'Activités Périscolaires, garderie, étude surveillée), aux loyers des logements communaux, aux locations des salles communales, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Chapitre	Réalisé
013	11 046.95 €
70	71 904.70 €
73	496 552.47 €
74	273 260.90 €
75	24 888.84 €
77	2 673.20 €
042	9 256.12 €

Fiscalité :

Pour 2017, la municipalité a décidé d'augmenter ses taux d'imposition (Taxe Habitation et Taxe Foncière Bâti).

Taux de contributions directes :

	Taux votés	Produits votés
Taxe Habitation	14.00%	182 000
Taxe foncière bâti	17.00%	131 767
Taxe foncière non-bâti	90.09%	58 018
		371 785

Section d'investissement :

Les réalisations de 2017 sont les suivantes :

Dépenses	Recettes
1 194 603.03 €	249 781.90 €

L'année 2017 a généré un déficit de 944 821.13 €.

Les principales dépenses en 2017 :

- Travaux de voirie
- Installations de réseaux câblés (wifi) dans les bâtiments (école)
- Extension du groupe scolaire : reprise et fin des travaux du groupe scolaire.
- Maintien en état des bâtiments (pose garde-corps et rideau métallique à la salle des fêtes, et mise en conformité électriques.
- Sécurisation d'équipements sportifs (installation partielle d'un par ballon pour le terrain de foot)
- Achat d'un tracteur tondeuse et d'une auto laveuse
- Achat de mobilier (école) et achat/pose de radiateurs à la Maison des Associations
- Etude réhabilitation du presbytère
- Travaux d'éclairage public
- Remboursement des emprunts

Chapitre	Réalisé
16	109 678.00€
20	17 788.08€
204	11 355.40€
21	67 539.90€
23	978 855.53€
040	9 256.12€

Les recettes perçues concernent des subventions d'investissement, des dotations fonds divers et réserves :

- l'état : subvention exceptionnelle concernant des travaux de voirie
- la Préfecture : subventions dans le cadre des travaux de restructuration du groupe scolaire
- le Département et de la ligue Auvergne de football : subventions pour l'achat et l'installation du pare-ballons
- FCTVA
- Taxe d'aménagement

Chapitre	Réalisé
13	118 511.00€
10	122 930.13€
040	8 046.73€

Etat de la dette :

Deux emprunts sont en cours en 2017
Liquidité en 2017 : 123 024.92€
Amortissement : 109 090.97€
Intérêts : 13 933.95€

Calcul du ratio d'endettement :

Annuité nette de la dette : 123 024.92 €
Recettes réelles de fonctionnement : 773 919.00 €
% de la part des garanties d'emprunt pour 2017 = Annuité nette / Recettes réelles,
Soit 15.90 %.

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE ASSAINISSEMENT M49

La section d'exploitation:

Les réalisations de l'exercice 2017 sont les suivantes :

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
122 865.10 €	128 214.97 €

L'année 2017 a généré un excédent de fonctionnement de 5 349.87 €.

Les dépenses d'exploitation comprennent les frais d'eau et d'électricité de la station d'épuration et des postes de relevage, les contrats de prestations pour l'entretien, la facturation client de la station et des réseaux d'assainissement ainsi que les réparations, les frais d'honoraires pour la constitution de servitudes, l'assistance à l'assainissement (SATESE), les remboursements des intérêts d'emprunts.

Chapitre	Réalisé
011	38 956.32 €
66	21 246.78 €
042	62 662.00 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de la participation d'assainissement collectif qui s'élève pour la commune à 800€, le versement de la redevance assainissement (2.12€ le m3), la subvention communale.

Chapitre	Réalisé
70	67 506.97 €
74	39 000.00 €
042	21 708.00 €

La section d'investissement :

Les réalisations de 2017 sont les suivantes :

Dépenses	Recettes
81 183.44 €	76 996.69 €

L'année 2017 a généré un déficit de 4 186.75 €.

Les dépenses concernent des remboursements d'emprunts, des honoraires pour l'actualisation du schéma de zonage assainissement et l'étude diagnostics réseaux

Chapitre	Réalisé
16	46 237.79 €
20	13 237.65 €
040	21 708.00 €

Les recettes d'investissement sont constituées de l'autofinancement en provenance de la section d'exploitation, de l'amortissement des immobilisations, du remboursement de la TVA.

Chapitre	Réalisé
040	62 662.00 €
10	14 334.69 €

Etat de la dette :

Quatre emprunts sont en cours en 2017.
Liquidité en 2017 : 68 887.38 €
Amortissement : 46 237.79 €
Intérêts : 22 649.59 €

Calcul du ratio d'endettement :

Annuité nette de la dette : 68 887.38 €
Recettes réelles de fonctionnement : 92 100.00 €
% de la part des garanties d'emprunt pour 2017 = Annuité nette / Recettes réelles,
Soit 74.80 %.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
063-216303685-20180221-NOTECA2017-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/03/2018